



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Sainte-Rita

**PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du lundi 20 novembre 2023,  
tenue à la salle de réunion du Centre Multifonctions à 18h30, au 5, rue de l'Église  
Ouest, à Sainte-Rita.**

Sont présents :

Monsieur Michel Colpron	maire
Monsieur Jean Gagnon	conseiller
Madame Christine Charlebois	conseillère
Monsieur Dany Ouellet	conseiller
Monsieur Émile Dubé	conseiller
Monsieur Pascal Lavoie	conseiller
Monsieur Danny Michaud	conseiller

Les membres présents forment le quorum.

*Prendre note qu'à moins d'une mention spécifique au contraire sur le vote relatif à une proposition en particulier, la personne qui préside la séance ne participe pas au vote sur une proposition.*

### 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

La session extraordinaire est ouverte à 19h30, par Monsieur Michel Colpron, maire de la municipalité de Sainte-Rita, Madame Sergine Gagnon fait fonction de greffière-trésorière / directrice-générale.

### 2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Lecture et adoption de l'avis de convocation
3. Résolution Municipalité amie des aînés –Volet 2 : Soutien à la mise en œuvre de plans d'action en faveur des aînés -Édition
4. Période de questions
5. Levée de la séance

Il est proposé par monsieur Jean Gagnon ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS;

2023-11-20-01

**QUE** l'ordre du jour soit adopté tel que proposé.

Adoptée

### 3. RÉSOLUTION MUNICIPALITÉ AMIE DES AÎNÉS –VOLET 2 : SOUTIEN À LA MISE EN ŒUVRE DE PLANS D'ACTION EN FAVEUR DES AÎNÉS -ÉDITION

**CONSIDÉRANT** l'importance pour le conseil municipal de Sainte-Rita d'assurer aux aînés, un milieu de vie de qualité;

**CONSIDÉRANT** que la démarche MADA est une manière de penser et d'agir qui concerne l'ensemble des champs d'intervention d'une municipalité;

**CONSIDÉRANT** que le plan d'action 2022-2024 de la Municipalité de Sainte-Rita et la politique MADA de la MRC des Basques doivent être mis en œuvre;

Il est proposé par madame Christine Charlebois ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS;

2023-11-20-02

**QUE** la municipalité de Sainte-Rita poursuive son engagement auprès de ses aînés en participant à la demande collective de la réalisation des travaux sous la coordination de la MRC des Basques.

**QUE** la municipalité de Sainte-Rita s'engage, sous la coordination de la MRC des Basques, à réaliser tous les travaux liés à cette démarche.

Adoptée



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Sainte-Rita

#### 4. PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions est allouée.

#### 5. LEVÉE DE LA SÉANCE

À 19 h 38 l'ordre du jour étant épuisé;

Il est proposé par monsieur Danny Michaud;

**QUE** la présente séance extraordinaire soit close.

**Adoptée**

Signé : \_\_\_\_\_  
Président d'assemblée

  
\_\_\_\_\_   
Directrice générale / greffière-trésorière

**Je Michel Colpron, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.**